

Genèse d'une généalogie

Bernadette et Philippe Rossignol

Quand nous avons commencé à nous intéresser à l'ascendance du poète, il y a plus de trente ans, nous avons posé une question, en 1978, dans la revue généalogique la plus notable de l'époque, *Héraldique et Généalogie*, et les réponses avaient comme source unique la « biographie » de la Pléiade.

Nous connaissions bien entendu le volume des *Œuvres complètes* de Saint-John Perse dans la collection de la Pléiade (publié en 1972) mais comme nous avons une certaine connaissance des généalogies guadeloupéennes, plusieurs éléments nous semblaient... surprenants.

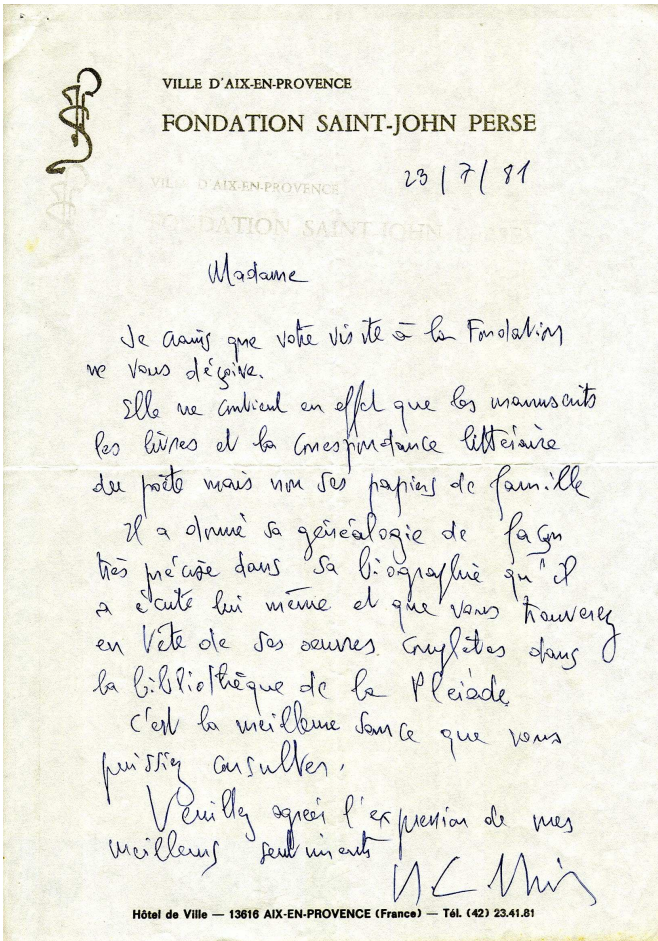
C'était le bon temps où les Archives Nationales de l'Outre mer étaient à Paris rue Oudinot et nous y avons donc fait les recherches dans l'état civil puis les registres paroissiaux, nous émerveillant de cette ascendance qui nous emmenait dans toutes les îles antillaises.

Par acquit de conscience, nous avons écrit à la Fondation Saint-John Perse pour lui faire part de notre projet¹ et nous en avons reçu, le 23 juillet 1981, une réponse brève :

Il a donné sa généalogie de façon très précise dans sa biographie qu'il a écrite lui-même [...]. C'est la meilleure source que vous puissiez consulter.

Circulez, il n'y a rien à voir.

¹ La Fondation ne conserve pas cette lettre de Bernadette et Philippe Rossignol mais trois autres, ultérieures, en date du 6 mars, 20 mars et 14 mai 1983 (NDLR).



(coll. privée)

Lettre de M^e Henri Colliot, Directeur de la Fondation
Saint-John Perse, à Bernadette Rossignol, 23 juillet 1981.

La recherche et la rédaction terminée, ayant bien pris soin de ne donner qu'un minimum d'éléments généalogiques sur la famille la plus proche de Saint-John Perse (lui-même et ses sœurs), d'autant que l'état civil de moins de cent ans n'était pas communicable et que notre sujet était bien l'ascendance, nous avons contacté Marcel Dormoy, petit-neveu et représentant de la famille d'Alexis Leger, qui, après lecture, nous a seulement demandé de ne pas dire clairement que le poète était né à Pointe-à-Pitre et non à l'Îlet-à-Feuilles, comme il l'affirmait. Nous avons donc modifié notre phrase initiale sur l'îlet de la façon suivante :

Le poète dit y être né et son acte de naissance du 31 mai 1887 est enregistré à la Pointe-à-Pitre, dont dépendait l'îlet.

Des années après, une plaque fut apposée sur sa maison natale.

Notre étude fut publiée en 1982 en dossier du Centre de Généalogie et d'Histoire des Isles d'Amérique (CGHIA) dont nous étions alors les secrétaires. Petite précision au passage, pour ceux qui ne connaissent pas l'histoire des Antilles, les « Isles d'Amérique » était le nom, avec cette orthographe, donné à une des toutes premières compagnies au XVII^e siècle. Le choix de ce nom exprimait l'intention des membres fondateurs de l'association : s'intéresser à l'ensemble des îles françaises des Antilles, dès leur début au XVII^e siècle, avec une exigence de rigueur historique.

Avant la publication, une amie de la Martinique nous avait communiqué les tapuscrits qui se transmettaient dans un cercle uniquement familial de l'île, « Le sablier renversé » et « Parle-nous d'eux, Grand-mère », par « Élodie *** ». Ils ont tous deux été publiés depuis chez L'Harmattan, avec introduction et annotations, par Henriette Levillain seule (le premier, en 2002) et avec Claude Thiébaud (le second, en 2006), sous le titre *Mémoires de békées*.

Un des membres de la première heure du CGHIA, Guy Ffrench, devenu très vite un ami et malheureusement décédé au début de cette année 2011, s'étant étonné que nous ne connaissions

Souffle de Perse n° 15 • 18

pas un manuscrit qui, lui aussi, se transmettait dans un cercle familial, mais de la Guadeloupe cette fois, nous a communiqué la photocopie qu'il en avait et qu'il a remise par la suite, à la fin des années 1990, aux Archives départementales de la Guadeloupe. Ce document nous a été fort utile.

Le manuscrit a pour titre « Bertaud, Famille Caille, Famille Houdin » avec la mention suivante :

Cette généalogie a été faite par Eugène Joubert de Villemarest, petit-fils de Mme Alexis Léger (née Augusta Caille) et arrière-petit-fils de Mme Augustin Caille (née Stéphanie de Leyritz).

En fait il regroupe deux manuscrits différents, celui qui correspond à la mention ci-dessus, sur la famille Caille, et un autre sur la famille de Leyritz, dont la rédaction doit être antérieure puisque le récit Caille en fait mention.

Le manuscrit, de la main de Stéphanie Léger², mère d'Eugène, né en 1884 et mort à la guerre en 1915, est de peu postérieur à 1908, année de la mort d'Augusta Caille, 17 mois après celle de son fils Amédée Léger (le père d'Alexis). Stéphanie Léger est sœur d'Amédée. Eugène Joubert, cousin germain d'Alexis et son contemporain, sa mère veuve et sa sœur, s'étaient installés à Pau, comme Amédée et sa famille. Ce manuscrit était donc sûrement connu de la famille d'Amédée et, d'ailleurs, les souvenirs des grands-mères Caille et de Leyritz, qui en sont la base, avaient sûrement été maintes fois racontés. Saint-John Perse avait vraisemblablement le manuscrit sous les yeux, ou une copie, quand il rédigeait sa « Biographie » pour le volume de la Pléiade ou bien

² Leger ou Léger ? Quand nous avons publié le dossier, nous ignorions l'importance qui, ultérieurement, serait accordée à la présence ou absence de l'accent et nous ne l'avions pas vérifiée pour tous les actes et signatures de la famille, les deux formes y coexistant, comme c'est souvent le cas pour les patronymes.

sa mémoire conservait le souvenir de ce qu'il avait si souvent entendu ou lu dans sa jeunesse.

Pour preuve, le texte commence ainsi :

La famille de Caille est un rameau de la maison de Castellane. La famille de Castellane, comme son nom l'indique, est originaire de Castille en Espagne, d'où sortit, à une date très reculée, un prince et comte de Castille qui vint s'établir en Provence dans le département des Basses-Alpes. Il fut titulaire d'une baronnie souveraine, comprenant plusieurs villages et bourgs [...].

Or, dans la « Biographie », nous lisons, à l'année 1908, année de la mort d'Augusta Caille, la grand-mère paternelle du poète et d'Eugène Joubert de Villemarest :

Ascendance paternelle : rameau de la famille Castellane, originaire de Castille et titulaire au XV^e siècle de baronnies souveraines en Provence [...].

Et surtout, les notes de la fin des *Œuvres complètes*, p. 1088-1089, sur les Caille, sont la copie presque textuelle du manuscrit d'Eugène Joubert (mais Saint-John Perse orthographie curieusement sous la forme « Houdain » le patronyme « Houdin » de son ascendance).

Dans le même paragraphe de 1908, on lit :

Ascendance maternelle : famille de Leyritz, tenant première seigneurie d'un ancien banat de vieille Hongrie,

et dans le manuscrit :

D'après la tradition, la famille Leyritz est originaire de Croatie (province de Hongrie).

Si ce manuscrit sur les Caille et les Leyritz a été conservé, il peut y en avoir eu d'autres, sur d'autres branches de l'ascendance, dont nous n'avons pas eu communication, et aussi des récits transmis oralement en famille et perdus, car non recueillis et rédigés. Nous avons de nombreux exemples de ces généalogies ou histoires de la

Souffle de Perse n° 15 • 20

famille élaborées au XIX^e siècle, parfois rédigées par des grands-mères ou des grands-oncles, dont la base est en général exacte mais souvent beaucoup moins glorieuse que ne le prétend la mémoire (ou la légende) familiale, généalogies auxquelles les descendants font toute confiance.

Tout cela montre qu'Alexis Leger, qui n'avait sans doute pas fait personnellement en 1972 de recherches généalogiques approfondies, n'a pas vraiment « inventé » son ascendance. Il a lu et surtout écouté attentivement les récits des anciens de la famille, comme c'était – et c'est toujours – l'usage aux Antilles, et les a repris, en les enjolivant encore. Il serait donc abusif de penser que tout y est faux et parler de mensonge ou de mythomanie, comme on le lit encore quelquefois : de la mémoire orale à la poésie, il y a peu de distance.

Il nous reste à dire que nous avons envoyé notre *Ascendance antillaise de Saint-John Perse* à la veuve du poète à qui nous avons annoncé sa parution et qui nous avait répondu, le 13 mars 1983 :

Je constate avec étonnement que ni la Fondation ni moi-même n'ont été consultés au sujet de cette publication. Je vous serais reconnaissante de vouloir bien m'envoyer un exemplaire de cet ouvrage afin que la Fondation puisse décider de la marche à suivre.

L'ouvrage, envoyé, avec une lettre explicative, a été remis par elle à la Fondation et... il est resté très longtemps au secret dans son coffre³.

Rappelons que, à l'époque de la publication, 1982, il était très mal vu de remettre en cause ce que le poète écrivait. Nous avons été les premiers et demeurons à ce jour les seuls à avoir mené à bien puis publié une étude globale de l'ascendance du poète, fondée

³ Un second exemplaire de l'ouvrage a été adressé à la Fondation en 1997. C'est celui qui est aujourd'hui intégré dans le fonds critique de la bibliothèque de la Fondation sous la cote SJP 249 (C). (NDLR)

uniquement sur des documents d'archives. Elle est certes longtemps restée confidentielle mais a été « utilisée » pendant des années, sans toujours être citée, par divers chercheurs. Nous sommes d'autant plus reconnaissants à l'Association des Amis de la Fondation Saint-John Perse de l'hommage qui nous a été rendu en 2002, dans sa revue *Souffle de Perse*, vingt ans après sa parution, sous le simple titre « Anniversaire ».

Comme dirait le poète, *c'était il y a des lunes...*